

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que monsieur Abdelkrim El Jamali, a déclaré le 17 décembre 2009, avoir cédé le même jour sur le marché de blocs, 68.205 actions LGMC au cours unitaire de 424 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de LGMC.

Suite à cette transaction, Monsieur Abdelkrim El Jamali ne détient plus aucune action LGMC.

Monsieur Abdelkrim El Jamali agit de concert avec les personnes suivantes :

- Mutandis Sca
- Jaybo Sarl
- Mohamed El Jamali
- Karim Ayouche
- Leila Ayouche
- Kenza Bourquia

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières